Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard

DIPLOME DE OFFICIER CHEF de QUART PASSERELLE

Dates à Nantes : 1- OCQP de septembre à février
2- Capitaine 3000 UMS de mars à juin

Plan de formation :

Conditions d'admission à l'entrée de formation :

Formation	Conditions d'admission	Contenu de la formation	Référence réglementaire
Officier Chef de Quart Passerelle (OCQP)	- Aptitude médicale à jour - Etre titulaire du probatoire de l'OCQP ou d'une attestation de MAN et d'un OCQM ou du BTS PGEM	Module P1-3 – Navigation au niveau opérationnel (248 h) Module P2-3 – Manutention et arrimage de la cargaison au niveau opérationnel (84 h) Module P3-3 – Contrôle de l'exploitation du navire et assistance aux personnes à bord au niveau opérationnel (34 h) Module NP-3 – National Pont au niveau opérationnel (80 h) Epreuves finales écrites (11h30) **Total OCQP sans formations spécifiques : 457.5h** ECDIS (40 h) *ERM/BRM (30h)* *Agent de sûreté du navire (21 h)* *Revalidation CGO (7 h)* *Recyclage CFBS (16h)* *Recyclage CQALI (8 h)* *Recyclage CAEERS (8 h)* ***Total des formations spécifiques : 130h*** **Total OCQP et formations spécifiques : 587.5h**	Arrêté du 10 janvier 2024 relatif à la délivrance du brevet d'officier chef de quart passerelle

Coût de la formation :

Dispositif 1 emploi = 1 formation "intention d'embauche"
Si votre conseiller Pôle Emploi valide votre projet de formation en fournissant un compte-rendu d'entretien et que vous nous présentez une promesse d'embauche d'une entreprise **basée dans les Pays de la Loire**, la Région prendra en charge le coût de la formation.

Dispositif 1 emploi = 1 formation "socle"
Si votre conseiller Pôle Emploi valide votre projet de formation en fournissant un compte-rendu d'entretien mais que vous n'êtes pas en mesure de présenter une promesse d'embauche ou une promesse d'embauche ligérienne, quelques places pourront être financées par la région.

Autres statuts
Tarifs et devis sur demande

Rémunération des stagiaires :
- Les candidats bénéficiant de l'ARE peuvent obtenir une allocation de retour à l'emploi par la formation. Veuillez consulter votre conseiller « Pôle Emploi » **AVANT** l'entrée en stage.
- Les candidats n'ayant pas d'allocation, peuvent bénéficier d'une rémunération Région.

Référence règlementaire : code STCW, tableau A-II/2

Prérogatives du brevet :
Fonctions de second capitaine et capitaine à bord de tout navire armé au commerce d'une jauge brute égale ou inférieure à 3000 UMS à plus de 200 milles des côtes.

Moyens pédagogiques mis en œuvre : « Descriptif des sites de formation »

Objectifs de la formation :
Maîtriser les règles de conduite du navire,
Manœuvrer son navire dans toutes les circonstances en toute sécurité,
Maîtriser la langue anglaise courante et technique,
Savoir rédiger un rapport de mer en termes juridiques,
Connaître les bases du droit et de l'économie maritimes,
Connaître les questions relatives à l'exploitation du navire à sa stabilité et lui assurer un bon état de navigabilité,
Assurer la sécurité du navire, de l'équipage et des passagers et/ou de la cargaison,
Maîtriser les règles en matière de contentieux,
Respecter la réglementation relative à la protection du milieu marin.

Durée du parcours de formation complet :
OCQP + C3000 : 964.5 heures